

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Maison Antoine Marchon S.A.**, à Granges-Paccot, CH-217-0170074-9, protéger le personnel de la fondatrice contre les conséquences économiques de la vieillesse et de l'invalidité, etc. Fondation. (FOSC du 28.03.2006, p. 6). Marchon Emmanuel, de Vuisternens-en-Ogoz, à Fribourg, est nommé membre du conseil, avec signature collective à deux.
Journal no 4139 du 29.09.2006
(03578848 / CH-217.0.170.074-9)